



## Groupe de travail Plan de transformation ministériel Plan de transformation numérique

Réunion du 12 avril 2019

Un groupe de travail portant sur le plan de transformation ministériel (PTM) et le plan de transformation numérique (PTN) s'est réuni sous la présidence de Sophie Delaporte, secrétaire générale du MAA, le 12 avril 2019. Lors de cette réunion, un plan de simplification du MAA a également été présenté.

L'Alliance du Trèfle était représentée par Michel Walezak et Michel Moreau.

### Plan de transformation ministériel (PTM)

(voir document)

Sophie Delaporte indique que ce plan constitue la contribution du MAA à la stratégie gouvernementale de transformation de l'action publique. Il s'agit de la feuille de route du ministère à l'horizon 2022, fixée par le Premier ministre à la suite du Comité interministériel de la transformation publique (CITP) du 29 octobre 2018.

Le PTM comporte 6 chantiers :

- 1) Assurer la transition vers une agriculture performante aux plans économique, social, environnemental et sanitaire,
- 2) Mobiliser les politiques européennes au service de la transformation,
- 3) Porter une attention particulière à la transition environnementale,
- 4) Renforcer la sécurité sanitaire,
- 5) Renforcer et développer l'enseignement, la recherche et l'innovation dans les secteurs agricole, agroalimentaire, forestiers et de la pêche,
- 6) Réformer le ministère.

### Plan de transformation numérique (PTN)

(voir document)

La secrétaire générale souligne que le numérique est un levier de transformation de l'action publique, et estime qu'il peut aider à fédérer les communautés de travail. L'objectif est notamment d'aboutir à une dématérialisation de l'ensemble des procédures d'ici à 2022.

### Plan de simplification

Ce plan a pour objectif de faciliter la vie des usagers, la vie et le travail des agents du MAA, ainsi que l'adéquation de la norme à la réalité du terrain (voir document).

Il concerne tous les services du ministère et l'enseignement agricole dès 2019, et les établissements publics sous tutelle en 2020.



*L'Alliance du Trèfle a indiqué que si elle pouvait partager un certain nombre d'objectifs inscrits dans ces plans de transformation (sécuriser les paiements des aides PAC, renforcer la sécurité sanitaire, renforcer et développer l'enseignement agricole, développer les outils numériques, simplifier les procédures...), elle a de fortes inquiétudes sur les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, dans un contexte de réduction budgétaire.*

*Elle sera particulièrement attentive à l'impact sur les missions de service public et sur les conditions de travail des agents.*

*Elle a demandé que la déclinaison des plans de transformation fasse l'objet d'un dialogue social approfondi au sein du MAA et dans les établissements publics.*